

Workshop / Atelier : Jugend - Jeunesse - Gioventù - Giuventetgna

Autor(en): **Dubath, Viviane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **7 (1997)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-832991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

WORKSHOP / ATELIER JUGEND – JEUNESSE – GIOVENTÙ – GIUVENTETGNA

Viviane Dubath

Introduction

La question de la compréhension entre les jeunes des différentes régions linguistiques doit également être considérée sous l'angle des loisirs des jeunes et des activités extra-scolaires. Compte tenu de l'hétérogénéité de la jeunesse et de ses aspirations, le groupe de travail s'est concentré sur les activités de jeunesse extra-scolaires organisées au niveau suprarégional.

De nombreuses activités de jeunesse extra-scolaires sont organisées au niveau suprarégional voire national, ce qui suppose de la part des jeunes impliqués des connaissances linguistiques suffisantes d'une deuxième langue nationale pour pouvoir communiquer. De plus, étant donné que ces activités se situent en dehors du milieu professionnel, scolaire ou familial, la rencontre entre jeunes de différentes régions dépend presque exclusivement d'une idée ou d'un projet commun.

Par conséquent, contrairement au domaine professionnel ou à l'école, dans les activités extra-scolaires l'échange et la communication passent par un projet commun ou par la volonté de s'ouvrir à d'autres cultures. L'apprentissage d'une langue n'est souvent pas l'aspect primordial qui motive l'échange ou des activités en commun.

Ce qui se fait déjà

L'importance des activités de jeunesse extra-scolaires en vue d'une meilleure compréhension entre les jeunes des différentes régions linguistiques est reconnue depuis longtemps. C'est pourquoi il convient de rappeler ce qui se fait dans ce domaine.

Au niveau législatif

Les directives pour le calcul des subventions selon la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires (LAJ) de 1989 valorisent explicitement le multilinguisme des activités de jeunesse extra-scolaires. En effet, les activités suprarégionales ou nationales réalisées en plusieurs langues (et particulièrement dans les langues nationales) sont mieux dotées et peuvent bénéficier d'un soutien plus large de la part de la Confédération. Le nombre de régions linguistiques représentées par des participantes et des participants aux activités est également pris en compte dans le calcul des subventions.

Au niveau institutionnel

Au niveau national, les associations de jeunesse sont les principales institutions qui organisent des activités de jeunesse extra-scolaires. A partir du moment où leur champ d'activités s'étend sur l'ensemble du territoire suisse ou sur deux régions linguistiques, les associations sont confrontées au multilinguisme et à l'intégration de toutes les régions linguistiques. Malgré les coûts supplémentaires et les difficultés liées au multilinguisme, la plupart des associations s'efforcent d'assurer au mieux la participation de toutes les régions du pays. Généralement, les associations veillent à ce que les documents et les activités soient accessibles au moins en deux langues. En outre, plusieurs mouvements de jeunes qui partent du principe que chacun peut s'exprimer dans sa propre langue ont vu le jour dernièrement.

Enfin, certaines organisations de jeunes se sont concentrées sur les échanges de jeunes en misant sur l'aspect interculturel des échanges. L'apprentissage d'une autre culture et la rencontre priment sur l'apprentissage d'une langue «utile».

Au niveau des activités et des projets de jeunes

Comme cela a déjà été soulevé un peu plus tôt, la rencontre entre les jeunes des différentes régions linguistiques passe souvent par un projet ou une idée commune. Généralement, les jeunes engagés dans ces activités attachent une attention particulière à la représentation des différentes régions linguistiques. Afin de véritablement faire valoir l'idée qu'ils défendent ensemble et compte tenu des moyens financiers modestes dont ils disposent pour réaliser un projet, les jeunes appliquent souvent le principe selon lequel chacun peut s'exprimer dans sa propre langue. Cela présuppose des connaissances au moins passives des autres langues nationales et une volonté explicite de communication malgré les difficultés liées à l'utilisation de plusieurs langues.

Compte tenu de ce qui précède, on peut donc admettre que les associations de jeunesse et les activités extra-scolaires jouent un rôle important dans la promotion de la compréhension entre les régions linguistiques. De plus, pour les jeunes engagés au niveau national, le plurilinguisme est une réalité vécue et acceptée.

Problèmes et lacunes

Cependant, même si des mesures ont été prises en vue d'encourager la rencontre entre jeunes de toute la Suisse, la gestion du plurilinguisme dans les activités de jeunesse extra-scolaires pose souvent de nombreux problèmes difficiles à résoudre.

Sur le plan législatif

Les directives découlant de la LAJ revalorisent explicitement le plurilinguisme. Cependant, les coûts supplémentaires engendrés par l'utilisation de deux voir de plusieurs langues sont supérieurs au montant des subventions auxquelles elle donne droit. Cette valorisation constitue donc avant tout un encouragement au plurilinguisme des activités de jeunesse et non pas une obligation. Les responsables d'activités de jeunesse - généralement des bénévoles - doivent par conséquent constamment évaluer le rapport coût-bénéfice idéal (la compréhension) d'une activité réalisée en plusieurs langues.

Sur le plan des organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse sont dans l'ensemble très sensibles à la question de la compréhension entre les régions linguistiques puisque leur existence au niveau national ne se justifie que par une base (les jeunes) dans toute la Suisse.

Toutefois, les structures de direction des organisations de jeunesse (organes composés de bénévoles), par exemple les comités nationaux ou les commissions, sont largement conduites par des jeunes Alémaniques. Plusieurs études qui ont été menées à ce sujet montrent que les raisons qui expliquent cette situation sont nombreuses. Ainsi, malgré la volonté d'associer activement toutes les régions du pays à leur prises de décisions et à leurs activités, les organisations nationales de jeunesse peinent souvent à trouver des jeunes en provenances des régions latines. De nombreuses stratégies ont été mises en oeuvre pour encourager la participation des minorités linguistiques mais les résultats sont souvent décourageants.

Au niveau des activités de jeunesse

A ce propos, il est intéressant de constater qu'il y peu de thèmes mobilisateurs sur le plan national. Là encore, les sensibilités des jeunes diffèrent considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, on peut comparer la participation des jeunes à deux campagnes de sensibilisation qui ont été menées au niveau national en 1995, l'une portant sur l'environnement (l'Année européenne de la conservation de la Nature) et l'autre sur la lutte contre l'intolérance et le racisme («Tous différents - Tous égaux»). Pour les deux campagnes, un fonds destiné à encourager des projets de jeunes avait été prévu. Sur cette base et toutes proportions gardées, il s'est avéré que les jeunes Alémaniques se sont plus enthousiasmés pour la protection de la Nature que les jeunes Romands. En revanche, pour la Campagne «Tous différents - Tous égaux», les jeunes Romands ont été plus actifs que les jeunes Alémaniques. Il serait dangereux d'en conclure que les uns sont plus écologiques ou plus tolérants que les autres. Cet exemple donne simplement un aperçu de la difficulté de trouver un

thème ou un projet capable de canaliser l'engagement des jeunes de toutes les régions linguistiques.

Au niveau des loisirs

La culture dans laquelle baignent des jeunes est de plus en plus dominée par l'anglais (musique, cinéma, multimedia, publicité). Le vocabulaire des jeunes s'étoffe de jour en jour de mots issus de l'anglais. Par ailleurs, l'anglais est devenu en quelque sorte la langue standard de communication entre les jeunes en voyage. Aussi, il n'est pas rare qu'en Suisse aussi l'anglais soit proposé voir même utilisé comme langue suprarégionale. Cela pose bien entendu le problème plus général de l'identité nationale et de la perception que les jeunes ont de cette identité.

En résumé, on peut donc dire que le plurilinguisme en Suisse est une réalité acceptée, reconnue et vécue par les jeunes engagés dans des associations ou des activités de jeunesse. Toutefois, ce plurilinguisme est une contrainte supplémentaire à laquelle les jeunes sont confrontés lorsqu'ils désirent réaliser une activité nationale. Dans l'ensemble, ils souhaitent que cette particularité helvétique puisse s'exprimer dans les organisation et dans les activités. Dans cette optique, la plupart des jeunes engagés sont prêts à fournir un effort supplémentaire, que ce soit en assurant des traductions ou alors, en acceptant le principe selon lequel chacun peut s'attendre à être compris lorsqu'il s'exprime dans sa propre langue. Or ce principe est à comprendre comme un objectif à long terme. En effet, à l'heure actuelle, les jeunes qui peuvent appliquer ce principe bénéficient généralement d'un niveau de formation supérieur, ce qui ne représente pas - et de loin - la majorité des jeunes vivant en Suisse. Sans compter le nombre de jeunes étrangers de deuxième génération qui pratiquent encore une autre langue en famille!

Quant au système des traductions, il doit être considéré comme une mesure à court et moyen terme. Il est important que chaque jeune puisse accéder à l'information ou participer à des activités de jeunesse sans être pénalisé par la langue. Cependant, le système de traduction peut aussi être une entrave à la compréhension et à l'échange entre les régions linguistiques dès lors que les activités ne se font plus en commun mais de façon parallèle.

Propositions adressées à la Confédération pour améliorer la compréhension et favoriser le plurilinguisme dans les activités de jeunesse extra-scolaires au niveau national

- Mettre à disposition des organisations de jeunesse un service central de traduction auquel elles pourraient recourir lorsque cela est nécessaire. En effet, les organisations dont les responsables sont généralement des bénévoles n'ont souvent pas les ressources financières ou personnelles

pour assurer des traductions. Lorsque des documents ou des activités sont réalisés en plusieurs langues - ce qui est généralement le cas pour les organisations suprarégionales - une part importante du budget de ces activités est consacré aux traductions. Cette part du budget ne peut donc pas être allouée à des activités ou à des projets, alors que ce sont justement les activités et les projets qui devraient être le moteur de ces organisations.

- Mettre sur pied un Centre suisse de la jeunesse qui offrirait, à l'instar du Centre européen de la jeunesse, des cours de langues destinés aux responsables des activités de jeunesse extra-scolaires. Une telle institution permettrait aux jeunes, indépendamment de leur niveau scolaire ou de leurs capacités financières, d'apprendre au moins une deuxième langue nationale de façon à pouvoir assumer des charges dans le domaine des activités de jeunesse extra-scolaires au niveau supra-régional. Cette mesure contribuerait d'une part à améliorer la compréhension entre les jeunes des différentes régions et, d'autre part, à favoriser l'émulation de projets communs.

Sur le plan législatif, il serait possible d'ancrer ces mesures dans la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires ou dans une loi fédérale sur les langues.

Ces mesures constituent avant tout un soutien et un encouragement à l'utilisation des langues nationales dans les activités de jeunesse extra-scolaires. Comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises, les activités de jeunesse extra-scolaires sont généralement l'expression d'un projet de société. La difficulté de réunir les jeunes de toutes les régions du pays sous un projet commun n'est pas seulement une question de langues. Pour que les mesures proposées ci-dessus aient véritablement un sens, elles devraient être accompagnées d'une réflexion sur la cohésion nationale, sur la Suisse de demain dans un monde où la communication et la standardisation prennent une place toujours plus importante. Cette recommandation s'adresse en premier lieu aux «leaders» d'opinion de notre pays. La Confédération pour sa part devrait susciter et encourager ce type de réflexion chaque fois que cela est possible.